ABATTAGE BIREMONT GERARD ET BERNARD
Société par Actions Simplifiée au capital de 79.664 euros
Siège social : 3499 Route de Labernade - 40170 LIT ET MIXE
413 576 687 RCS DAX

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente juin,
À seize heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La société GERARD BIREMONT, représentée par Monsieur Gérard BIREMONT, préside la séance en qualité de Président, actionnaire de la société.

Le Président constate que les actionnaires présents et représentés réunissant l'unanimité des voix, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocations adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposés par le Président à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposés ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

G.B. K.B. B.B.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de la Société GERARD BIREMONT, Président, et nomination de la société BENOIT BIREMONT en remplacement ;
- Démission de la Société BENOIT BIREMONT, Directeur Général, et nomination de la société BIREMONT KÉVIN en remplacement ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société GERARD BIREMONT de ses fonctions de Président, et décide de nommer en remplacement, pour une durée illimitée et à compter de ce jour :

- La Société **BENOIT BIREMONT**
 Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 5.000 euros
 Ayant son siège social sis 3551 Route de Labernade – 40170 LIT-ET-MIXE
 Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 892 659 558 RCS DAX

La société BENOIT BIREMONT, en la personne de son représentant légal, a déclaré qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination et qu'il accepte lesdites fonctions.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les présents statuts aux décisions collectives des actionnaires.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

La rémunération de la société BENOIT BIREMONT sera déterminée ultérieurement par la collectivité des actionnaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société BENOIT BIREMONT de ses fonctions de Directeur Général, et décide de nommer en remplacement, pour une durée illimitée et à compter de ce jour :

- La Société **BIREMONT KÉVIN**
 Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 5.000 euros
 Ayant son siège social sis 266 Avenue du Born – 40170 LIT-ET-MIXE
 Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 988 548 756 RCS DAX

La société BIREMONT KÉVIN, en la personne de son représentant légal, a déclaré qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination et qu'il accepte lesdites fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs de direction que le Président. Le Directeur Général ne dispose pas du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers, sauf en cas de délégation spéciale et écrite du Président

La rémunération de la société BIREMONT KÉVIN sera déterminée ultérieurement par la collectivité des actionnaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités nécessaires à l'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), conformément à l'article R. 123-105 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les actionnaires présents ou représentés.

La société GERARD BIREMONT

Gérard BIREMONT

Certified by yousign

La société BENOIT BIREMONT

Benoît BIREMONT

Certified by yousign

La société BIREMONT KÉVIN
« Bon pour acceptation des fonctions de DG »

Kévin BIREMONT

Certified by yousign

G.B. K.B. B.B.